



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-395**

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 8 juillet 2025, le règlement numéro 2025-395 « modifiant *Règlement # 2003-117 légiférant les travaux dans l'emprise des rues et chemins sur le territoire de la Municipalité d'Upton* afin d'ajouter le Service des travaux publics comme autorité responsable de la délivrance des permis, et d'intégrer des mises à jour visant à refléter les méthodes actuelles en matière de gestion et d'exécution des travaux dans l'emprise des rues et chemins ».

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau municipal, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet de la Municipalité : [www.upton.ca](http://www.upton.ca)

**Donné à Upton, ce 10<sup>e</sup> jour de juillet 2025**

Sarra Ajengui,  
Directrice générale adjointe et greffière adjointe